

COMMUNE DE LE THIEULIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2014

Sur convocation en date du 13 février 2014, le conseil municipal de Le Thieulin s'est réuni à la mairie mercredi 19 février 2014 à 20h00 sous la présidence de Philippe SCHMIT, Maire.

Étaient présents : Mmes GRELLIER Violette, HALLOUIN Élisabeth, MARTIN Nadine, Mrs CHRÉTIEN Luc, DOMANGE Franck, PAFFRATH Éric, PANIER Olivier, PHILIPPE Jean-Luc, RIGUET Alain

Absents excusés :

Secrétaire de séance : PANIER Olivier

Le compte rendu de la séance du 19 janvier 2014 a été adopté à l'unanimité.

I. INSTITUTION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'article L211-1 du code de l'urbanisme offre la possibilité aux communes dotées d'une carte communale approuvée, d'instituer un droit de préemption en vue de la réalisation d'un équipement ou d'une opération d'aménagement qu'elle définit précisément. Celui-ci offre la possibilité à une collectivité locale, dans un périmètre prédéfini, de se substituer à l'acquéreur éventuel d'un bien immobilier mis en vente.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents d'instituer un droit de préemption urbain.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents d'instituer un droit de préemption urbain sur les parcelles AB 0158, AB 0181, AB 0003 et AB 0159 afin de mettre en œuvre un projet urbain.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents d'instituer un droit de préemption urbain sur la parcelle AB 0032 afin de mettre en œuvre une politique locale de l'habitat.

Monsieur Le Maire demande au conseil la permission d'utiliser la salle de Conseil Municipal pour les réunions électorales et ce pour toutes les listes qui en feront la demande. Accord du conseil

Monsieur Le Maire indique qu'il faudrait fixer les dates de la commission des finances et du prochain conseil municipal. Après discussion, il est décidé de se réunir pour la commission des finances le jeudi 27 février 2014 et pour le prochain conseil en vue du vote du budget, le jeudi 13 mars 2014.

Clôture de la séance 20h30